



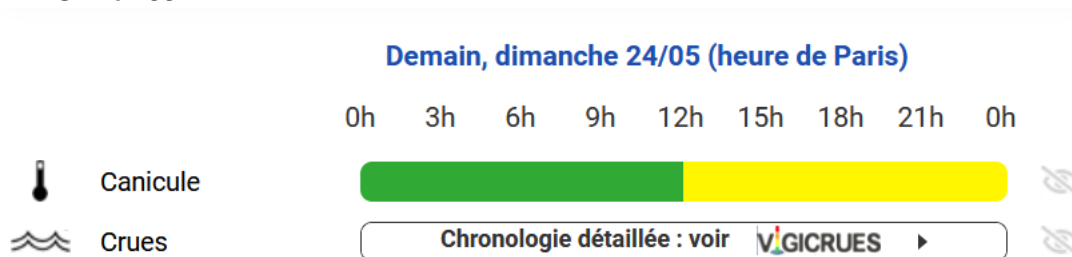
PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU **JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **METEO-France**



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Qualification de la situation :

Dimanche 24 mai en journée et la nuit suivante :

La vigilance canicule est de niveau jaune en raison de températures élevées qui augmenteront d'un cran.

Températures maximales pour le jour : dans les terres entre 31 et 33 degrés et de 26 degrés sur le littoral. Ces températures sont au-dessus des valeurs normalement observées.
Températures minimales pour la nuit suivante : entre 18 et 21 degrés.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement

- ➔ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ; S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 23 mai 2026

Le préfet,

Pour le préfet,
la sous-préfète de Morlaix

Françoise PLOUVIEZ-DIAZ